

VOTATION CANTONALE DU 24 NOVEMBRE 2019

Objet n°2 : IN 163 Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève

Objet n°3 : Contreprojet à l'IN 163

Objet n°4 : Question subsidiaire pour départager l'IN 163 et le contreprojet

Le 24 novembre prochain, vous avez à vous prononcer sur l'initiative populaire 163 qui vise un développement maîtrisé de l'aéroport de Genève, permettant un meilleur équilibre entre considérations économiques et environnementales, et donnant voix au chapitre aux autorités cantonales et communales.

Fidèle à son engagement pour la qualité de vie des habitants de notre commune, le Groupement pour les Intérêts de Genthod vous invite à soutenir cette initiative et à refuser le contreprojet – un bien pâle substitut.

Pour mémoire, en 2016, l'initiative a récolté plus de 14'000 signatures, dont de nombreuses au sein de notre commune. Un signe clair que **les nuisances occasionnées par la très forte croissance de l'aéroport au cours de la dernière décennie sont devenues insupportables pour de nombreux riverains**, sans parler des implications foncières (non-constructibilité de terrains et perte de valeur).

Entre-temps, le PSIA (plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique) a été adopté par le Conseil fédéral, après une consultation publique que l'on peut qualifier d'alibi. Ce plan entérine la perspective de 25 millions de passagers et 235'000 vols en 2030 (contre 17,7 millions et 187'000 actuellement). La primauté est clairement donnée aux aspects économiques sur ceux liés à la santé et la détérioration des normes climatiques.

Le Conseil d'État genevois – qui a rejeté l'initiative 163 en juin 2017 – ne souhaitait pas de contreprojet. C'est le Grand Conseil, avec un texte élaboré par le groupe PLR, qui a proposé un **contreprojet qui dépouille l'initiative de tous les éléments favorables aux riverains.**

En particulier, il ne fait plus mention de la nécessité de rechercher pour l'aéroport « *un équilibre entre son importance pour la vie économique, sociale et culturelle et la limitation des nuisances pour la population et l'environnement* ».

Un oui à l'initiative permettra de s'assurer que toutes les parties concernées seront entendues, et donc d'avoir un débat démocratique sur la planification de l'aéroport, intégrant des considérations de développement durable.

Le GIG vous invite par conséquent à voter :

OUI à la question : Acceptez-vous l'initiative populaire 163 « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève – Reprenons en main notre aéroport » ?

NON à la question : Acceptez-vous la loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) (*Contreprojet à l'IN 163*) (A 2 00 – 12435), du 28 février 2019 ?

IN à la question : Si l'initiative (IN 163 « Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève – Reprenons en main notre aéroport ») et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence ?